

L'ESCRIME
A LA BAÏONNETTE.

CHAPITRE PREMIER.

PRÉCIS ET OBJET

DE

L'ESCRIME A LA BAÏONNETTE.

Nous sommes les artisans des facultés
Que la nature semble avoir refusées.

On comprend généralement par les mots *manier la baïonnette*, l'art de se servir du fusil comme arme de choc contre chaque espèce d'arme, tant dans l'attaque que dans la défense.

Tant que le soldat, sous la condition unique de cette adresse, peut se suffire dans la défense personnelle, tant que les mobiles d'un esprit militaire puissant ressortent de son perfectionnement, on doit lui offrir tous les moyens propres à atteindre



ce but, afin de pouvoir éprouver sa force d'action non-seulement dans le combat à distance, mais encore dans la mêlée.

Le maniement de la baïonnette fournit le moyen au soldat de se considérer comme un tout indépendant dans l'attaque et la défense, d'employer activement contre l'adversaire et dans tous les cas imaginables, l'adresse acquise dans le maniement de son fusil. C'est une représentation complète du combat alternatif où des plans sont projetés et exécutés par l'anéantissement de ceux de l'adversaire. L'enseignement du maniement de la baïonnette se fonde par conséquent sur la théorie de l'escrime, et forme, conjointement avec celle-ci, une partie intégrante de la gymnastique militaire.

Quelque grande que soit, en général, l'influence que la pratique de l'escrime exerce sur le soldat, l'utilité qui découle de l'exercice du maniement de la baïonnette n'est pas moins variée pour son éducation physique, intellectuelle et morale. Ce résultat, puisé dans l'expérience de la guerre, se laisse en partie ramener aux premiers principes de l'éducation gymnastique.

L'escrime de la baïonnette est un système d'exercices qui a pour objet *la perfection du corps*. Il nous indique la route qu'il faut suivre pour déve-

lopper la puissance physique et pour la monter au plus haut degré de force.

Les résultats se divisent en :

a. INTENSIFS, puisque la santé se fortifie et que le corps s'aguerrit contre les influences de la température.

b. EXTENSIFS, en tant que le développement progressif des forces agit au dehors.

Les exercices corporels sont une source de santé, parce qu'ils s'étendent sur toute la constitution physique. Les sucs seront partagés également, les muscles et les articulations acquerront l'élasticité et la mobilité convenables, la circulation du sang sera favorisée, les fonctions de la peau seront appuyées. La poitrine se dilatera, l'inspiration et l'expiration s'opéreront plus aisément. La force naturelle acquiert par le travail progressif la sphère d'activité qui lui a été originairement assignée, tandis qu'elle protège en même temps le corps contre les influences perturbatrices des changements extérieurs et qu'elle le rend propre à supporter beaucoup de fatigues.

On n'apprend à connaître ses forces que lorsqu'on les a éprouvées. Elles sont le produit d'une application soutenue, puisqu'elles peuvent être formées et dirigées graduellement jusqu'à un certain

poïn . De trop grands efforts doivent cependant être évités. Car, ce n'est que par un exercice proportionné calculé sur tout le corps, où chaque membre qui a besoin d'affermissement soit traité d'une manière efficace, qu'il est possible de mettre l'action interrompue des parties isolées en accord avec les autres forces.

Les Grecs considéraient les exercices corporels comme un moyen propre à rétablir la santé affaiblie. Aussi, leurs gymnastes étaient-ils en même temps médecins : et Platon fait mention d'Ikkos de Tarente et de Herodikkos, comme fondateurs de la gymnastique médicale.

L'accord des différentes fonctions organiques a aussi pour résultat le perfectionnement extensif du corps. Les roues de la machine sont mises en mouvement. L'activité qui s'étend sur tous les muscles et sur toutes les articulations se découvre dans l'attitude, la grâce et la souplesse du corps. La démarche sera ferme et vive, la contenance aisée et noble, chaque mouvement facile et naturel, en un mot : l'homme acquiert cette souplesse qui constitue une des qualités principales de notre éducation physique dont les résultats sont si importants pour la vie journalière.

Santé, persévérance, force vitale bien établie,

souplesse — propriétés conditionnelles de la perfection corporelle ; ce n'est que par leur possession que l'homme peut prendre pied dans la nature physique. Le soldat surtout qui doit lutter contre tant de besoins divers, qui doit affronter les impressions des climats et de la température, a besoin de cette supériorité pour répondre aux idées du service. Combien les Grecs et les Romains n'étaient-ils pas pénétrés de cette vérité ! Végèce, ce zélé défenseur de la gymnastique, qui nous trace un tableau si profond du cirque romain, s'exprime ainsi :

« La trempe du corps par des exercices continus, l'étude de la gymnastique, comme école élémentaire de la guerre, des répressions sévères contre l'oisiveté, furent les moyens les plus efficaces pour nous conduire à la victoire. Car, comment le chétif romain aurait-il pu affronter le colossal german ? qu'aurions-nous pu contre la supériorité gauloise ? comment, d'ailleurs, aurions-nous réussi à soumettre presque le monde entier à notre domination ? Même le petit nombre sera toujours vainqueur, quand il pourra disposer de semblables moyens ; la masse grossière et maladroitte ne s'expose qu'à la défaite. »

De même que la gymnastique en général, agit sur le perfectionnement de la force corporelle, de

même l'escrime en particulier, témoigne de son influence sur le développement des facultés de l'âme. Car elle mène à la connaissance du point dont dépend le succès décisif, elle réclame de la perspicacité, pour apercevoir promptement le danger, pour l'éviter ou le vaincre. Elle enseigne par conséquent à l'homme grossier, considéré dans l'état de nature, à acquérir de la conception et à employer avec intelligence des vues sensibles, non-seulement parce qu'il saisit les impressions, mais qu'il les médite et qu'il apprend à juger les agents intérieurs. Les destinées physique et intellectuelle sont adhérentes, l'éducation de l'une doit seconder celle de l'autre.

Les propriétés les plus essentielles pour la sphère des sens et qui naissent de la perfection corporelle sont : le coup d'œil, le jugement, la précision.

a. Le coup d'œil, pour autant que des obstacles variés sont dressés et qu'on ne saurait lever que par l'emploi bien entendu de la force, du temps et de l'espace. L'homme acquiert la circonspection convenable pour tout ce qu'il peut et doit accomplir. L'œil s'habitue à saisir les différents points de vue et à évaluer à peu près l'impression des sens.

b. Le jugement se fonde sur la réflexion qu'on

acquiert par la pratique et en vertu de laquelle on divise, on règle et on ordonne des projets, pour déjouer ceux de l'adversaire. Le jugement tient la première place dans tout ce qui doit être entrepris, puisqu'il gouverne la volonté et qu'il dirige nos actions. Ce n'est que par un exercice continu que la pensée peut acquérir plus de pénétration, que notre esprit d'observation peut être éprouvé, rectifié et complété, le bon résultat de toute entreprise en dépend.

c. La précision est le résultat d'un coup d'œil et d'un jugement sûrs, d'une résolution prompte en présence de dangers imprévus, d'une présence d'esprit mâle qui brave la toute-puissance d'une surprise. Lorsque le novice hésite, chancelle, l'homme exercé sait ce qu'il doit faire. A cette conscience de la force personnelle se rattachent les qualités morales supérieures qui élèvent le soldat au véritable point de vue du défenseur de la patrie, et qui forment la matière vitale propre d'une armée. — Confiance en soi-même, courage, honneur à un degré supérieur, esprit entreprenant, circonspection. — Ces qualités sont respectivement modifiées et réglées par l'idée qui préside au tout, elles sont par conséquent un assemblage s'accordant en principe et en fait avec l'éducation militaire. Elles prédomi-

ment rarement chez l'homme ordinaire, plus souvent elles doivent être éveillées par des moyens factices.

Déjà Végèce appela l'attention de ses contemporains sur cet objet, en s'exprimant ainsi :

« Qu'on parte donc du principe que le guerrier
 » doit avoir confiance en son arme. Il doit savoir
 » manier son bouclier, détourner les traits ennemis par des parades réglées, pouvoir se garantir
 » des coups d'estoc et de taille, afin d'affronter
 » l'ennemi avec une courageuse assurance de
 » laquelle seule dépend la fortune des armes. Un
 » soldat bien exercé ira, non-seulement sans
 » crainte, mais avec satisfaction, à la rencontre de
 » la bataille. »

Ici on doit encore avoir égard à un avantage dont les conséquences sont inappréciables : l'affection pour l'arme. L'homme qui ose se confier entièrement en son arme, qui n'est pas seulement en état de l'employer à distance, mais encore comme dernier moyen de salut dans le danger le plus imminent, ne sera jamais tenté de la jeter pour faciliter sa fuite ou de se rendre à la merci de son adversaire, là, où il y va encore d'une défense honorable. Comme seul et dernier moyen contre la mort ou l'ignominie, le ménagement et la conservation de

son arme deviendront pour lui un véritable besoin.

Il résulte de ce qui précède que l'escrime de la baïonnette a pour objet d'exercer le soldat de telle manière, que, par l'exécution d'une certaine méthode d'enseignement, il apprenne à manier son arme avec adresse, vigueur, circonspection et persévérance, tant dans l'attaque que dans la défense, aussi bien contre le fantassin que contre le cavalier, à réduire entièrement le corps sous son obéissance, afin que, suivant les circonstances, il puisse passer à l'instant de la position de pied ferme au mouvement d'attaque ou de retraite ; qu'il apprenne à abuser l'adversaire par de fausses attaques et à employer en temps et lieu les feintes et les parades, à s'armer avec une précision habile indifféremment contre la baïonnette, le sabre ou la lance, et enfin comme condition valable dans tous les cas, à saisir l'instant favorable pour recharger son fusil et faire feu de nouveau.

